

NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE (NAS)

Veillez cliquer sur les mots soulignés pour accéder aux sites web.

Vous avez besoin d'un numéro d'assurance sociale (NAS) de Service Canada pour travailler au Canada et pour profiter des avantages et des services des programmes gouvernementaux.

[Aperçu du programme du Numéro d'assurance sociale](#)

COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE DE NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE

Vous pouvez faire la demande du NAS :

- En ligne : [Remplir le formulaire en ligne](#)
- En personne : [Trouver un bureau de Service Canada au Manitoba](#)
- Par la poste : [Comment envoyer une demande par la poste](#)

Vérifiez les documents requis pour la demande : [Documents requis](#)

ADMISSIBILITÉ POUR LE TRAVAIL HORS CAMPUS

Utilisez l'outil d'auto-évaluation pour déterminer si vous êtes admissible à travailler hors campus sans avoir à obtenir un permis de travail : [Outil d'auto-évaluation](#)

NAS TEMPORAIRE

Le NAS est un numéro de neuf chiffres. Remarque importante comme résident temporaire : Vous recevrez une lettre de confirmation de NAS temporaire dont le numéro commence par « 9 ».

La date à laquelle votre NAS expire correspond à la date sur vos documents d'immigration. Assurez-vous que ces dates correspondent.

Si vous avez présenté une demande pour renouveler votre permis de travail ou d'études et que celui-ci expire avant qu'une décision ne soit rendue, vous avez le droit* de continuer à travailler ou d'étudier aux mêmes conditions. Vous **devez** cependant demeurer au Canada jusqu'à ce que la décision soit rendue. Ce « statut implicite » demeure valable jusqu'à ce que IRCC rende une décision. Cela signifie que vous pouvez continuer à travailler même si votre NAS est expiré.

** Selon le paragraphe 186(u) et l'article 189 du Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés.*

Une fois qu'IRCC vous autorise à continuer à travailler au Canada, présentez une demande auprès de Service Canada avec votre nouveau document d'immigration afin de mettre la date d'expiration de votre NAS à jour. La date d'expiration de votre NAS doit correspondre à celle de votre document d'immigration.

Source : [Si votre NAS temporaire \(commence par 9\) expire](#)